

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ARELABOR

## Mercredi 7 avril 2021

### 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. (40 votants)

### 2. Approbation du PV de l'AG du 3 octobre 2020

Le PV est approuvé à l'unanimité : 40 votants.

L'association est présentée par sa présidente : l'association existe au sein d'une coordination nationale, la CNARELA, depuis 1979. Elle défend les langues anciennes, notamment en demandant des audiences auprès du Rectorat. Toute difficulté doit être signalée. L'autre volet est la promotion, notamment à travers l'organisation de concours, en partenariat avec l'Inspection et le Rectorat : collègue, lycée, concours artistique... D'autres académies ont d'autres propositions. Le site internet propose des séquences pédagogiques, des animations culturelles locales, etc.

L'AG propose aussi des interventions savantes.

Marie-Hélène Menaut ajoute que les associations régionales peuvent envoyer des ressources à Odysseum.

### 3. Rapport moral et d'activité :

#### a) Concours collègue

Le concours collègue a été maintenu, explique la présidente, Anna Borrás. Un sujet sur Rome et l'Égypte au 1<sup>er</sup> siècle avt J.-C. a été proposé. Les thèmes sont changés tous les ans car le QCM de 50 questions épuise vite le sujet. Les concepteurs ont la volonté de bien coller au programme de 3<sup>ème</sup> pour ne pas surcharger les collègues de travail. Le QCM se compose de questions de civilisation, de langue, de compréhension du texte. Ensuite le sujet comporte des questions sur les mêmes domaines mais de type classique et non plus QCM.

À l'issue du QCM si une certaine barre est atteinte, les candidat.es reçoivent des récompenses sous la forme de médailles. Au-delà de 40 sur 50 la suite du travail est corrigée et c'est parmi ces copies que les lauréat.es sont distingué.es. Cette formule permet de récompenser un maximum de candidat.es.

Le concours n'a attiré que 174 candidat.es en 2021, aucun en Dordogne ni en Lot et Garonne. C'est une baisse importante de la participation. Cinq correctrices seulement sont actuellement en charge de ces copies. L'appel lancé par la Présidente permet à certain.es de donner leur assentiment pour intégrer l'équipe de correction. L'association prendra en charge les frais de port pour l'envoi des copies. La cérémonie de remise des prix au Rectorat a été annulée pour cette année.

#### b) Concours lycée

Sonia Mollet, responsable du concours en présente le format, expérimenté en 2020 seulement et sur deux niveaux seulement au lieu de trois. Il s'agit d'un sujet à tiroirs : un seul texte pour les trois niveaux, donné en bilingue pour le grec, mais sans traduction pour le latin. Des questions de compréhension du texte, d'étude de la langue, de lexique et de civilisation sont posées, sous une forme qui s'apparente à celle du QCM, bien que certaines questions puissent comporter une part d'analyse et d'interprétation. En fonction du niveau scolaire, les candidat.es vont plus ou moins loin dans les questions. S'ensuivent un cours passage mettant en jeu des compétences de traduction puis un texte moderne qui invite à rédiger un essai comparatif avant un essai large sur la notion Méditerranée. Pour cette dernière partie, la question s'est posée de se limiter à la rédaction d'un seul essai car l'expérience de 2020 a montré que les candidat.es capables de réellement traiter l'ensemble du sujet en 3h étaient extrêmement rares.

L'annulation a été décidée du fait de la présence des élèves à mi-temps seulement en classe, dans la majeure partie des lycées de l'académie. Ce nombre d'heures de cours réduit, pour des élèves ne bénéficiant souvent déjà pas de l'horaire réglementaire, ajouté à la surcharge de travail qu'a

représenté le passage à l'enseignement hybride pour les professeurs de Lettres, nous a conduits à la décision de l'annulation.

La mise en place d'un sujet ECLA est proposée pour la session 2022. En effet, un poste profilé ECLA a été créé au lycée Brémontiers de Bordeaux et les lycées qui travaillent dans cette dynamique d'enseignement ne sont pas rares.

### c) Concours artistique

Anna Borrás explique que, dans un premier temps, ce concours n'avait pas fonctionné. Un partenariat a été proposé par l'ARELALIM il y a 2 ans. L'ARELABOR reçoit les travaux des élèves de Limoges et les partage. L'ARELALIM a également un jury réseaux sociaux. Pour 2021, le thème était une affiche inspirée du protocole sanitaire.

L'ARELABOR a conservé pour cette session le thème du voyage. Les travaux étaient à remettre début avril pour un affichage lors de la cérémonie au Rectorat. Finalement, la cérémonie étant annulée, la date est repoussée au 16 mai en lycée (en raison de la fin d'année plus précoce à ce niveau) et au 30 mai pour le collège. Les travaux sont à envoyer par mail, de préférence en pdf. Deux productions seulement ont été reçues. Il est à souhaiter que l'étalement du calendrier permettra d'en recevoir davantage.

### d) EGEX (grec) et ELEX (latin)

Marie-Hélène Menaut présente ces diplômes. Ils relèvent de l'association Euroclassica. Le vestibulum et la janua sont les deux niveaux. Le vestibulum se passe à partir de la 3ème. Il existe depuis 2011. Voici les données académiques pour 2020 :

		Candidat.es	Médaille d'or	Argent	Bronze
Vestibulum	Elex (latin)	1215	6	56	170
	Egex (grec)	46	2	1	5
Janua	Elex (latin)	148	6	33	59
	Egex (grec)	65	4	15	24

Les diplômes peuvent être imprimés et remis au cours d'une cérémonie. Les médailles peuvent être renseignées sur les CV, parcoursup, etc.

Mutualiser entre les différents pays et parvenir à un sujet unique est compliqué du fait des différents niveaux d'enseignement atteints.

### e) Réseaux sociaux

Christelle Granit évoque les trois réseaux sur lesquels l'ARELABOR est présente : facebook, twitter et instagram. L'objectif est de relayer les actualités, créer un lien entre les adhérent.es et les ARELA diverses, parler de l'enseignement des LCA, de la culture, informer et communiquer sur ce qui nous intéresse communément. Il est possible de participer en s'abonnant, en communiquant des travaux, des idées, pour les mettre en avant. Ci-dessous, l'évolution du nombre d'abonné.es.

	Facebook	Twitter	Instagram
2018	227	574	111
2019	274	672	165
2020	322	697	231
2021	339	836	304

#### 4. Rapport financier

Delphine Escarré trésorière, présente le rapport financier. L'association connaît une baisse des cotisations dans ce contexte particulier alors que c'est la part la plus importante du budget.

	2017	2018	2019	2020
Nombre d'adhérent.es	62	101	85	53

En dehors de celles-ci, on note le maintien de la subvention du Conseil Départemental des Landes, la vente de quelques produits.

Exercice 2020

Charges	2146,94
Recettes	1761,6

Situation des comptes au 31 décembre 2020 :

Compte courant	2238,37
Livret A	5746,45

Il est rappelé que les adhésions sont prises sur année civile et pas sur l'année scolaire. Il est difficile de savoir sur quelle période porte la cotisation quand les adhérent.es cotisent en septembre sans donner de précision.

Anna Borrás précise que les informations de l'ARELABOR sont envoyées aux personnes qui étaient adhérentes à n-2 puis elles ne le sont plus. Un paiement par virement est désormais possible pour plus de rapidité. En effet, actuellement, il est plus difficile d'aller chercher les chèques à l'université, indique la trésorière. Elle précise qu'elle envoie un message quand l'adhésion est prise en compte

Le bilan financier mis au vote : une abstention et 43 votes pour.

#### 5) Perspectives

##### a) Ressources

Anna Borrás, lance un appel à contribution pour des ressources diverses sur le site (travaux avec élèves ; parcours dans les musées, les sites, les villes, bibliographie ou catalogues iconographiques pour les port-folios lycée).

Sonia Mollet rappelle la demande qui avait été faite d'une mutualisation des bibliographies pour les ports-folios aux trois niveaux du lycée.

##### b) Visites

Celle de l'exposition *Boire avec les dieux* à la Cité du vin était prévue. Il faut espérer qu'elle sera possible. L'ARELALIM proposait une visite commune à Vesunna pour une journée de formation sur l'archéologie et l'épigraphie. Cette rencontre serait intéressante et fructueuse.

L'association ACTA (démarche d'archéologie expérimentale en association avec des chercheurs dans laquelle il s'agit de retrouver les techniques sportives antiques -JO, gladiateurs) mériterait que l'on développe un partenariat avec elle, notamment en s'associant à nouveau à l'ARELALIM qui a pris contact pour l'organisation d'une conférence.

#### 6) Situation dans les établissements

### **a) Collège**

Anna Borrás explique que les problématiques sont toujours les mêmes. En collège, les horaires ne sont pas fléchés, le cumul des points en latin et en grec au DNB n'est pas possible, les horaires indiqués « dans la limite de » sont trop souvent rabotés. La CNARELA demande toujours de flécher les horaires, le cumul d'options (latin, grec, chorale...), la disparition de la mention « dans la limite de ».

Monsieur Massé, IA-IPR, communique les effectifs.

Il y a pour cette année scolaire 1094 latinistes et 236 hellénistes, soit un total de 1330 antiquisant.es dans les collèges de l'académie.

### **b) Lycée**

Monsieur Massé communique les effectifs. En 1ère, ils sont de 1116 mais avec une répartition complexe entre élèves de l'option et de la spécialité : il y a 93 latinistes et 15 hellénistes en spécialité et 1008 en options. Les groupes sont très fréquemment fusionnés.

En terminale, 928 élèves dont 28 spécialistes (21 latin et 7 grec) ; 900 en option.

Très peu d'élèves gardent la spé LLCA. Le lycée de Libourne est engagé dans la spécialité et propose les horaires mais c'est rare car peu d'élèves suivent cet enseignement. Toutefois, c'est dans le public qu'il y a le plus d'élèves en spécialité. Mais en option il y a proportionnellement davantage d'élèves dans le privé.

L'option, en contrôle continu, offre l'avantage de la liberté de l'évaluation. Pour la spécialité arrêtée en fin de 1ère, le coefficient est de 5, en terminale, le coefficient est de 16.

Le bonus n'est pas accordé si la spécialité est suivie en 1ère et l'option en terminale.

Sonia Mollet fait remarquer que la réforme sonne le glas des LCA : complexité des emplois du temps, difficulté d'obtenir que les différents enseignements optionnels ne soient pas en barrette pour que les élèves puissent les cumuler (notamment maths expertes et maths complémentaires ou sections euro), dotations horaires réduites qui conduisent à des arbitrages. Elle rappelle qu'il faut toujours prévenir l'ARELABOR des situations de blocage. Ni l'ARELABOR ni l'IA-IPR n'ont la main sur les emplois du temps ou les dotations mais des interventions ont parfois des effets positifs. Par ailleurs, elle regrette que le bonus ne soit pas accordé aux élèves qui suivraient l'option en terminale après avoir suivi la spécialité en 1ère. Cela ne valorise pas leurs efforts. Elle évoque également le problème de la difficulté de l'épreuve de terminale pour des élèves grand.es débutant.es en 1ère. Le sujet de fin de 1ère est abordable pour des élèves ayant débuté les LCA en 1ère, celui de terminale ne l'est pas du tout et condamne de fait cette catégorie d'élèves à abandonner la spécialité LLCA à l'issue de la 1ère. Un sujet avec un choix entre langue et culture offrirait d'autres perspectives. Monsieur Massé répond que le texte officiel ne permet pas l'octroi du bonus car il s'agit de l'option suivie sur le cycle terminal. Pour la spécialité en terminale, il répond que c'est ainsi, l'épreuve n'est pas conçue, en terminale, avec un choix possible.

### **c) Option facultative en 6ème**

Monsieur Massé évoque la nouvelle option en classe de 6ème : elle se fera sur un financement autonome des établissements. En effet, il n'y a encore eu aucune saisine officielle. Ce sera nécessairement expérimental à la rentrée prochaine puisque les répartitions horaires dans les établissements ont déjà été faites. L'idée force de cette option est celle d'une option de français renforcé.

Cécile Diener-Froelicher pense que l'absence de communication institutionnelle pose question et conduit à se demander quelle est la volonté réelle de mettre en œuvre cette option.

Un membre de l'AG évoque un autre problème : si beaucoup d'élèves sont candidat.es, les professeurs de Lettres classiques seront-ils condamnés à être des enseignant.es en classe de 6ème ?

Selon Cécile Diener-Froelicher, c'est une option au service de la maîtrise du français, elle ne réduira pas les professeurs de Lettres classiques au rôle de professeurs de latin.

Sonia Mollet soulève le problème que ce soit une option facultative en classe de 6ème. Le texte de la saisine du CSP évoquait des élèves volontaires et des élèves en difficulté mais on se demande qui

orientera les élèves vers cette option. On sait bien que notre système scolaire maintient, voire crée des inégalités, et cette option en 6ème ne peut qu'être créatrice de nouvelles inégalités. Par ailleurs, le projet de programme est tout à fait intéressant, même si on peut émettre des doutes sur la partie étude de la langue telle qu'elle est présentée. En conséquence, ce sont tous les élèves de 6ème qui devraient pouvoir bénéficier de cet enseignement, au sein d'un programme de français avec des horaires renforcés.

Monsieur Massé répond qu'il ne dispose pas d'informations pour en dire davantage.

#### **d) Formation**

Il présente ensuite les formations : celle sur l'audio-oral a été très appréciée, de même que celle sur les nouveaux programmes de la réforme du lycée. Dans l'académie se déroule également une formation à l'agrégation interne et notamment les journées d'automne.

Un séminaire académique est prévu le 21 mai, à destination des chefs d'établissement, pour assurer la promotion des langues anciennes. Ces derniers ont été destinataires de l'information. Il s'agira de communications de spécialistes, d'interventions pédagogiques diverses. Pour s'inscrire, il faut demander à son chef d'établissement. Le séminaire se fera à distance.

Le stage sur l'art antique est repoussé, de même que le stage ECLA collège et le stage « latin par le jeu ». Si certain.es ont des idées en matière de formation, il faut en faire part à Monsieur Massé et la demande pourra éventuellement être transmise à la DAFPEN.

Le site Odysseum présente des ressources variées et intéressantes.

Les problèmes de remplacement se posent toujours dans notre académie mais il y a du mieux, notamment grâce à une expérimentation de remplacement à distance qui fonctionne bien.

#### **e) Enseignement supérieur :**

Guillaume Flamerie de La Chapelle explique que les effectifs se maintiennent. Il y a des étudiant.es mais aussi des collègues qui préparent la certification, des collègues en reconversion. La licence de LC est préservée jusqu'en 2027 à l'université Bordeaux Montaigne.

CAPES : 2 ou 3 candidat.es seulement (et qui passent majoritairement le CAFEP), 4 en agrégation. Il y a très peu de candidat.es au niveau national pour l'agrégation externe. Les postes sont pourvus par des collègues qui préfèrent passer l'externe que l'interne, jugée plus difficile du fait du moindre nombre de postes offerts.

Il y a de moins en moins d'enseignant.es titulaires à l'université. Les retraité.es ne sont pas remplacé.es et ce sont des collègues du secondaire qui assurent de nombreux cours.

CAPES : les sujets zéro de la nouvelle maquette ne sont toujours pas disponibles, ce qui suscite de l'inquiétude.

Le directeur de l'INSPE demande à ce que toutes les heures de cours dispensées par les enseignant.es de l'université dans le cadre du MASTER MEEF soient payées par l'université alors que ce n'était pas les usages. De ce fait, certaines filières évoquent le renoncement à la préparation au CAPES car l'université n'est pas en mesure d'assurer le financement.

#### **8) Elections :**

sont rééligibles au CA :

Anna Borrás, Sandrine Ferrer, Guillaume Flamerie de la Chapelle, Sylvie Berton, Odile Dussarrat, Sonia Mollet. Sandrine Ferrer ne répond pas ; Odile Dussarrat et Sylvie Berton ne sont pas connectées. En conséquence, Anna Borrás, Guillaume Flamerie et Sonia Mollet sont volontaires et sont donc les seuls proposés à la réélection. Vanessa de Winter se propose.

Le bureau reste identique : Anna Borrás à la présidence, Delphine Escarré à la trésorerie, Sonia Mollet au secrétariat et Stéphanie Coindreau à la vice présidence.

Vote à l'unanimité.

#### **9) Présentation de l'Anthologie de littérature grecque par Marie-Hélène Menaut**

Ce travail a été effectué de 2017 à mars 2020. Il s'agit d'un ouvrage de 1623 pages, édité aux Belles-Lettres, au prix de 65 euros. Il couvre la littérature grecque d'Homère à Justinien. Calqué sur Morrisset et Thévenot pour la littérature latine, l'ouvrage est finalement allé plus loin. 72 rédacteurs et rédactrices ont planché sur sa réalisation. Chaque auteur est présenté par une introduction, un résumé de chaque œuvre, suivi d'un choix de textes avec des notes grammaticales. Il vise les professeurs, les étudiant.es en faculté ou classes préparatoires. Il comprend une annexe sur la métrique, les particularités dialectales, un glossaire de rhétorique. Marie-Hélène Menaut a coordonné Hérodote et le théâtre classique, au cours d'un travail d'équipe : il a fallu un an pour faire le choix des textes, composer les notes sur les extraits et dialoguer à leur sujet avant envoi de l'ensemble au directeur.

65 euros.

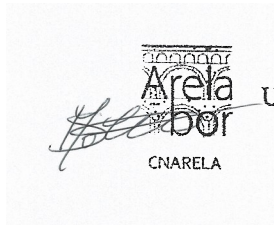
Cette anthologie a reçu le prix Zographos 2020.

JP Brethes a édité un ouvrage : *César, premier soldat de l'empire, un intellectuel au combat*. Les références sont disponibles sur le site de l'ARELABOR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par la présidente et la secrétaire.

La secrétaire : Sonia Mollet

La présidente : Anna Borrás



**ARELABOR**  
Université Bordeaux-Montaigne  
UFR Humanités  
33607 PESSAC CEDEX